



Votre Newsletter // N°37 // Avril 2020

COVID 19 et fiches conseils métiers pour les salariés et les employeurs

Nous poursuivons notre mobilisation pour vous donner de l'information juridique et médicale afin de vous permettre de respecter vos obligations d'employeurs.

Le Ministère du Travail poursuit ses publications à destination des employeurs sur les mesures à prendre pour préserver la santé des salariés. Les fiches métiers élaborées par secteurs d'activités sont les suivantes :

Agriculture, élevage et agroalimentaire :

- Fiche « Activités agricoles »
- Fiche « Travail saisonnier »
- Fiche « Travail filière cheval »
- Fiche « Travail dans l'élevage »
- Fiche « Travail en abattoir »

Commerce de détail, restauration, hôtellerie :

- Fiche « Travail en caisse »
- Fiche « Travail dans un commerce de détail »
- Fiche « Travail en boulangerie »
- Fiche « Travail dans la restauration collective ou la vente à emporter »
- Fiche « Travail dans l'hôtellerie-femme et valet de chambre »

Autres services :

- Fiche « Chauffeur Livreur »

Fiche « Travail dans le dépannage – Intervention à domicile »

Fiche « Plombier – Installateur sanitaire »

Fiche « Travail dans la blanchisserie industrielle »

Fiche « Travail dans un garage »

Fiche « Travail dans la collecte des ordures ménagères »

Fiche « Travail sur un chantier de jardins d’espaces verts ».

Sans oublier le guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d’épidémie de coronavirus COVID 19 et le Guide Plan de Continuation d’activité des entreprises et industrie de la filière bois.

Vous trouverez ces documents sur le site internet du Ministère du Travail. Nous vous invitons à le consulter régulièrement.

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/coronavirus-covid-19-fiches-conseils-metiers-pour-les-salaries-et-les>

D’autres sont en cours de finalisation et viendront s’ajouter au fil de l’eau.

Prenez soin de vous, de vos familles et de vos collaborateurs.



En vous remerciant,

Sylvie GARCIA,
Directrice du CMIST ALES LOZERE.



Sites officiels à consulter régulièrement :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

<https://www.legifrance.gouv.fr/>

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/>



www.cmist.fr

accueil@cmist.fr / 04 66 30 25 79

Cliquez [ici](#) si vous souhaitez vous désinscrire.